

La sucraie : porquì la Félicie à l'assesseu l'è on co felhie

Autor(en): **Suzette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 38

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218216>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1923 pour **2 fr. 00** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.



LETTRE DE SEPTEMBRE

LES moissons rentrées dans des circonstances exceptionnellement bonnes, sous un soleil de feu qui avait mûri un beau grain, lourd, la terre était haletante des grandes chaleurs subies ; elle s'était desséchée ; partout, elle montrait des fentes et des crevasses et résonnait sous les pas ; le gazon était brûlé et quand on s'aventurait dans un champ de céréales fauchées, les bouts des tiges coupées, adhérant encore au sol, étaient comme autant de petites pointes dures qui vous blessaient aux pieds.

Aussi loin que les yeux rencontraient les pentes et les étendues de la campagne vaudoise autour de nous, ils ne se reposaient que sur des espaces brunis, alternant avec les tons plus clairs des champs récemment moissonnés.

Enfin, une pluie rafraîchissante a longuement arrosé près, arbres et jardins, et en ces jours de la mi-septembre, tout a reverdi.

Quand le soleil s'efface derrière la crête boisée du Jorat et que les ombres s'allongent démesurément, ses rayons jouent dans des verts d'une fraîcheur quasi printannière autour des touffes de colchiques auxquels ils donnent des teintes de nacre rosée.

Le matin, quand les brouillards s'élèvent lentement, chassés par un soleil, redoutablement chaud, encore, ces verts tendres et doux s'étendent aux pieds des forêts du noir Jorat, le long de la rivière coulant entre ses hautes futaies, ils remontent les pentes vallonnées, s'étalent en tous sens, et éveillent en nous, en cet été finissant, la nostalgie du printemps.

Mais l'automne qui approche, apporte ses promesses. Voici déjà les joyeux carillons des vaches que les enfants mènent en champs ; ça et là, des fumées traînent au bord des prairies ; des pommes de terre arrachées dans le champ voisin rôtissent sous la cendre ; on les mange toutes chaudes, pendant que les pommes qui ont pris leur place, cuisent à leur tour.

Cette année, les pruneaux n'ont pas mûri pour le Jeûne, chez nous ; on a fait les gâteaux aux prunes et aux pommes.

Nos voisins de Fribourg dans les territoires

desquels nous avançons en enclave ont fait leurs Bénichons.

Ils nous y invitent, nous autres Vaudois ; c'est une tradition qui se transmet de familles en familles, de génération en génération. Il en est ainsi de ces familles où nous fréquentons dès l'enfance et qui nous vivent à toutes leurs Bénichons ; l'une à vécu, de temps immémorial dans une des étroites maisons serrées en un rang qui suit la pente où s'étage la petite ville pittoresque qu'on voit de loin, surmontée de son château ; l'autre habite une ferme plantureuse, plus bas, dans la vallée.

Mais la Bénichon n'a pas lieu partout, le même dimanche, elle se répartit sur deux dimanches afin que le plus grand nombre d'amis puisse y prendre part, car on va bénichonner les uns chez les autres.

C'est ainsi que dès l'enfance, nous avons appris à jeûner, deux semaines durant afin de prendre part, sans trop d'inconvénients aux Bénichons des deux localités à notre frontière, où nous sommes attendus. Et ce n'est pas trop d'une semaine de préparation pour l'une, et d'une seconde semaine, ensuite pour l'autre.

Sait-on ce qu'est cette Bénichon fribourgeoise ? Ce que les ménagères vous offrent à manger ? Ce que les maîtres de maison vous engagent à boire ? Enfants, nous l'appelions la St-Goulu. Ça commence au sortir de la messe et dure jusqu'à vêpres, où l'on accompagne nos hôtes ; un petit tour ne nuit pas.

Et ça reprend et tout est si délicieux, si appétissant, si cordialement offert, si gentiment insisté avec des étonnements naïfs qu'on puisse parler d'en avoir assez. Un jour de Bénichon ! Pourtant, un jour, un curé d'une paroisse voisine, invité comme nous, vint à notre secours à un moment où le refus tout difficile et pénible qu'il fût devenait impératif ; il enleva sa serviette accrochée à son col, sous son menton, la replia d'un geste énergique et déclara qu'il avait « banqueté comme un préfet ». L'hommage était glorieux, autant que sincère ; nos hôtes flattés, nous accordèrent un répit après nous avoir versé une dernière goutte de rikiki, en l'occurrence de l'eau de prunes infallible.

On ne s'en tient pas là, non plus ; les invitations sont générales entre voisins des deux cantons : tel boulanger fribourgeois convie son meunier, car le grain qui se moule chez nous, n'est pas que du vaudois seul. Tel propriétaire cossu reçoit son docteur, car de tout temps, celui-ci a partagé ses soins entre ses concitoyens et les voisins de la Glâne et de la Veveyse.

Après la Bénichon et le Jeûne, c'est l'automne tout proche ; ne nous en plaignons pas ; l'été a eu des retours magnifiques et l'automne a parfois chez nous, des splendeurs merveilleuses.

Oron, mi-septembre 1923.

Mme David Perret.

Précaution. — Garçon, avez-vous du gorgonzola ?

— Fièrement, monsieur !

— Votre fromage est-il beau blanc ?

— Certainement, blanc comme la neige !

— Et dur dans le milieu ?

— Oui, dame, dur comme du roc ?

— Dans ce cas, je vous remercie infiniment. Le gorgonzola doit être vert et tendre.



LA SUCRAIE

Porqu'è la Félicie à l'assesseu l'è on co felhie.



SACON, dein noutron velâzdo, cognâi la Félicie à l'assesseu. Po dere que l'è 'nna galéza pernette, eh bin na ! n'è pardine pas 'nna galéza pernette. L'è granta quemet 'nna berclire à favioule, lài manque on pucheint bocon dè tsè déso la pi. Avoué cein, l'a lo mor feindu tant qu'ài z'orollhie, et lo nâ asse grand que stisse à Monsu Bergeraque. Mâ, tot parâi, nè vu rein dere dè mau de sta poûra felhie quie ne pâo reintsandzi à la frimouse que la bon Dieu l'ài a zu bailli.

Avoué cein, la Félicie l'a dâo bin à preteindre, et l'arâi bin trovâ quauque lulu po la menâ tsi Monsu lo menistre et tsi lo Pètabosson. N'è pas fauta d'amouâirâo quie la poûra gaupa l'è onco damuzalla.

Ma, dza du teimps que l'ètai tota quinsoune, la mère Nicolas, la fenna à l'assesseu, sè crâiâi quie sa Félicie l'ètai la pllie biau poupon dâo velâzdo et mimameint de totta la tère.

Quand l'a zû èta à l'ècoûla et quie fasai la fita à l'aceinchon falliâi quie lo régeint s'arreinnde po einfatâ la bouiba Nicolas âo premi ran dè la pararda, eintre la damuzalla âo dzûzdo et stasse âo syndique. Ao bin, gâ de dèvant ! Kâ la mère Nicolas l'a 'nna leingâ dè serpeint !

Adon, quand la Félicie l'a zu coumenyi, l'arâi volliu allâ pè Lozena, à l'ècoûla freubeliene, quemet diant. Ma vâique la bouèba âo gâopion que l'a zu la mim' idée. Po lo coup, le mère Nicolas n'a pllie rein volliu dè st'ècoûla dè poûre dzein. L' einvouyi sa felhie avoué la damuzalla à Madama la menistre dein 'nna peinchon po appreindre lo tutche et lè balle manière.

Ma fai ! quand la Félicie l'è revegnât pè lo velâzdo, nion ne la recognessâi. Fesai dâi chimagrie, desâi : « Ach ! à Munique, che faissais ceci ao bin cela ! » L'ètai Munique de cè, Munique de lè. Sta pouinette se tegnâi lo nè ein guegneint lo fèmé, s'eintortollive la frimousse avoué 'nna panosse qu'on lâi dit 'nna violette.. quie ! l'ètai 'nna ride mijaurée !

Tot parâi, lavai apprâi dâi balle s'affère, dein sta peinchon. Savai roilli avoué lo pâdzû et lè dè mimameint avoué lo guinguelin, su lè deints dè sta mécanique, qu'on appelle on armoniome, quemet la damuzalla dè la tiura stasse s'è mariâie l'annâi d'apri Munique, avoué on ètrandzi dâo dèfro, on Eingliche âo bin on Staofffre, ne sé pas âo justo.

Ora, l'è la Félicie à l'assesseu qu'eimmodâve lè chômo : « Coum' on céraltèrebrâme » âo bin : « Miséricordé-grâce » pè lo moti, la dêmeindze.

Avoué cein, l'a bal et bin eimbedoumâ on pouro dzouveno reimplliaccint quie l'a fé lo prédzo, on iâzdo, l'âoton passâ. La Félicie l'arâi bin de oi po lo mariâ. Ma l'è la mère Nicolas quie n'a rein voliu ôure. L'a de à sa felhie : « Té ! mariâ on

menistre que l'è asse pour oqu' onne ratta dè mo-ti ! La balla ràva ! Tè pào bin mi trovà ! onna galèza pernette quemet tè ! »

Aprì cein, l'è vegnà on boutecan de la vela, io la Félicie atsetève sè balle frusque. Ma n'a rein zu à fère : « On boutecan ! quie l'a fè la mère. Ma fin nà ! No z'ein pas einvouyì noutra felhie on par d'annaiè pè Munique po le bailli à n'on croiò boutecan et po la vère dein 'nna boutiqua, veindre dâi z'haillons ! »

L'a onco zu lo valet à Pétabosson quie l'a vollü eimmodà 'nna frèqueintachon. Et n'è pà l'eimbarrè ! l'è pardine on gaillà dè sorta ! L'a 'nna pucheinte courtena, onna balla carràie quie lo Pétabosson l'a repicaie et repeinturluràie po décidà la Félicie. Ma lo pouro còo l'a dû sè rein-tornà tot motset, quemet lè z'auto : « Noutra Félicie l'è bin tráo damuzalla po se marià pè lo veládo et eingraissì lè caion ! » quie l'a ripostà Madama l'assesseu à Monsu Pétabosson ». Et dinse avoué ti cliào quie vollüant guegni la poutra Félicie po fère on bet d'accordairon.

Lé dzeins desant : « Dào diantre se la mère Nicolas n'esé peinsè pas quie lo valet à Rotechilde va arrevà per iquie avoué son sîde-càa à bin sa Citroène po eimmenà sa primbèche !... »

L'assesseu l'a onco on valet quie l'è pardine on tot biau dragon, avoué son pique fédérà et son plioumet. Lo père Nicolas l'amàve mé son Sami quie sa Félicie. Mâ la mère, quemet vo z'è de, ne guegnive rein que sa felhie.

Adon, lo Sami, quand l'a zu l'ádo, s'è marià avoué la Luise à tambou, onna felhie d'écheint, asse boina que balla et quie n'a pà lè ge dein sa catseta.

Mâ vaique sta poutra Luise quie, lo premi coup, l'a bouèba dè dou bessoune quie sè ressembliant quemet duve gottette d'iguie. Sami lè z'a batchà Rose et Magritte.

La Luise l'a zu práo d'órádo avoué sè dou poupons, son courti, son plliantádo, sè dzenelhie et sè caion.

La mère Nicolas l'a zu pedi dè sa balla-felhie et l'a einvouyì la Félicie bailli on coup dè man tsì son frère. De ma via dè mè dzo, quinn ein-cobllia ! Baillive à medzi duve bottolhiette dè laci à la Rose, et min à la Magritte ; Tsandzive dou à bin trái patin à la Magritte et laissive la poutra Rose tot' einpacotaie dein lo mimo. Ao courti, pregnâi le salarda po lè caion et lè ramme dè truffie po lè dzein.

Po la buia, l'ètai adì pi. L'a einfatà lè tsausse à Sami, tot' einbàozalaie dein lo lessu, avoué lo bliiau. Avoué cein, la poutra nè pouève pe rein cheintre cein quie fasant lè bessoune aprì medzi, vo séde bin ! L'a zù mau ào tieu, ne pouève pe rein agottà lo fricot, vegnâi tota maláda.

L'a ètà beniráoza dè se reintornà vè sa mère aprì 'nna semanna. L'a de ein arreveint : « Quint' horreu quie lo mariádo ! N'ein vu rein ! Et ràva po ti cliào quie voudrant m'eimbètà avoué cein ! »

L'è dinse quie la Félicie à l'assesseu l'è onco felhie.

Suzette à Djan-Samüet.

Juste retour. — On ne nous démentira pas si nous disons qu'il fut parmi les plus acharnés détracteurs de la « fée verte » au temps où des hommes vertueux s'étaient mis en frais de faire prohiber cette liqueur à la fois pernicieuse et suave.

— L'absinthe perd nos fils, allait-il répétant partout.

Un vote du peuple suisse, qui depuis, refusa de prohiber l'odieux schnaps, lui avait finalement donné raison.

Mais, l'autre soir, il allait dîner chez des amis. Il faisait chaud, très chaud. Il faisait soif. L'amphitryon lui demanda quelques minutes avant qu'on se mit à table :

— Voulez-vous prendre un apéritif ?

— Mais certainement... avec beaucoup d'eau.

— Quoi ?

Alors l'autre, mystérieux, confidentiel et mordant ses lèvres :

— Vous n'auriez pas par hasard un peu de coueste ?

On lui en a servi. Et sûrement il ne dénoncera pas ses amis.



LA DESCENTE DES TROUPEAUX

LA-HAUT, sur l'Alpe radieuse, le suaire triomphal de l'automne enveloppe d'une mélancolique beauté le gracieux chalet qui se détache dans un cadre charmant de rochers de corail et de vallons dépouillés de leurs atours. Plus loin, les grands sapins balancent leur tête altière. Dans leurs austères ramures, on croit entendre quelques sanglots étouffés. C'est qu'en effet, la nature, malgré son inconscience, veut lutter, elle aussi, contre le cruel destin : plus de chants, plus de fleurs ; au lieu de la douce mélancolie des clochettes, bientôt le silence avant-coureur d'un silence plus profond encore...

Gravissant lentement l'étroit sentier des monts le touriste, en ces journées de septembre, goûtera un charme nouveau dont son cœur ne perdra pas de sitôt l'agréable surprise. Dans le lointain, le branle-bas des préparatifs lui fait pressentir quelque événement important chez les hôtes du chalet. Bientôt, ses yeux ravis ne pourront se détacher du captivant tableau qui se précise de plus en plus... Les armaillis ont revêtu leur habit des grands jours : le « bredzon » charmant et le chapeau de velours. Tout fait songer à ce matin du gai printemps quand la nature entière fêtait l'alpage. Hélas ! aujourd'hui la plupart des musiciens se sont tus depuis quelque temps. Le soleil matinal a perdu peu à peu de son adresse à lutter contre le ciel trop souvent uniformément gris. Malgré cela, tout n'est pas triste en cette journée d'adieu : le montagnard à l'humeur joviale sait faire naître l'allégresse indispensable à sa renommée. Le joli village avec sa vieille église, le foyer rappelant le souvenir de cœurs amis, la famille toute remplie de secrets, de douceur pour l'enfant qui l'a quittée il y a de longs mois : tout cela fait le bonheur de l'armailli gruyérien.

Le moment du départ est arrivé. Les « liaubas » une dernière fois, retentissent près du chalet déjà dépouillé du butin qui forme le « train du chalet ». Les vaches reluisantes de propreté accourent de ci de là, fières de faire retentir le joyeux carillon de leurs sonnailles et de leurs clochettes. A leur façon, elles saluent les monts qui les ont nourris et à leur façon aussi elles célèbrent l'heureux retour à la plaine.

Là-bas, sur le chemin poudreux qui se dessine dans la vallée, l'hôte des Alpes majestueuses va passer... Quel accueil ! Quelle fête pour le cœur et pour les yeux ! Ne dirait-on pas quelque mystérieux cortège s'avancant dans la campagne ? Partout, on s'empresse sur le passage de l'imposant troupeau ; partout, ce n'est que saluts fraternels, mots gracieux à l'égard des robustes montagnards ! Tel paysan loue la bonne tenue du bétail ; tel autre apprécie la beauté des formes. L'étranger, lui, savoure de son âme enthousiaste le superbe défilé cadrant si bien avec nos parages et célébrant avec une poétique simplicité notre chère Gruyère.

Que dire de la note si gaie que jette dans la coquette cité du chef-lieu le grand troupeau discipliné ? Rien n'est laissé au hasard d'un défilé quelconque. Voyez plutôt : un armailli à la démarche ferme précède le troupeau. Par ses « liaubas » cent fois répétés, il invite les vaches aux yeux naïfs à le suivre vers quelque gras pâturage, simulat la distance par l'alléchant appel. Fidèles au charmant tableau du « Ranz des vaches », les sonnailles ouvrent la marche. Leur rythme singulier fait songer aux voix puissantes de la nature, lorsque là-haut l'orage gronde, ou aux rochers sauvages où mugit le torrent. Puis, c'est la masse des vaches avec l'harmonieux concert de clochettes. Complétant très heu-

reusement le troupeau, le « train du chalet » paraît. Lentement il s'avance avec sa chaudière placée en guise de chapeau sur l'arrière du char ; avec ses ustensiles en bois laissant l'illusion de la crème aromatique ; avec ses couvertures piquées çà et là de quelques brins de paille, dernier vestige d'un lit rudimentaire. Après ce « film » vivant, où le tableau trouve écho dans la réalité, chacun dans l'intimité de son cœur sent monter le cri du poète : « O mon chez nous, ô beau pays de merveilles ! »

Armaillis de la belle Gruyère, jouissez pleinement de votre repos au sein de la famille qui vous a reçus le cœur débordant de joie, l'âme reconnaissante de votre heureux séjour. Bientôt, l'Alpe majestueuse va s'endormir, pour s'éveiller pleine de caresse au mois des fleurs, mois de cette triomphale ascension...

Sylvain des Colombettes.

(Feuille d'Avis de Bulle.)

Flèche de tout bois. — Le touriste. — Mais qu'est-ce à dire, monsieur le tenancier, vous me mettez-là une gerbe de foin sur ma note ?

L'aubergiste. — Vous avez pourtant dit hier au soir, lorsque la vache mugissait, que cela vous énervait ! Je lui ai alors donné une gerbe de foin afin qu'elle ferme son bec.

ON A BIEN LE TEMPS

*Ces bons Vaudois ont de la chance
De trouver qu' « on a bien le temps »...
Cela nous étonne, et je pense
Que chacun n'en peut dire autant.*

*Car c'est justement le contraire
Que d'habitude l'on entend :
On se hâte, on a trop à faire,
Et l'on manque toujours de temps.*

*Mais le Vaudois, c'est autre chose,
Et lui ne s'agite pas tant —
Il garde son calme, et pour cause,
Puisqu'il sait qu'on a bien le temps.*

*Plein de bon sens il nous assure
Qu'il faut se hâter lentement,
Et ne pas user sa chausserie
A courir — on a bien le temps !*

*Lorsqu'il goûte, après la vendange,
Le vin qui s'annonce « épatant »
Et qu'un importun le dérange :
« Attends voir... on a bien le temps »...*

*Qu'il s'agisse de ses affaires
Ou de sujets plus importants,
Tels que les réformes scolaires
Ou d'autres — on a bien le temps !*

*C'est la même chose, on s'en doute,
Lorsqu'on réclame son argent,
Pour tirer sa bourse, il en coûte...
Rien ne presse... on a bien le temps...*

*Et quand, sa carrière finie,
Et courbé sous le poids des ans,
L'heure est là de quitter la vie,
C'est alors qu' « on a bien le temps ! »*

MIRIAM.

EVE N'AVAIT POINT DE DOMESTIQUE

Une dame à qui l'on a posé cette question, a répondu :

Eve n'avait pas de domestique. Savez-vous pourquoi ? C'est que son ami Adam n'arrivait jamais vers elle avec des bas troués pour qu'elle le raccommodât, ou avec une chemise à laquelle il manquait des boutons ou avec une paire de gants déchirés. Il ne patageait pas dans la boue en fumant des cigarettes et ne rentrait pas avec des souliers à décroter. Il ne lisait pas son journal en baillant et en demandant toujours si l'on ne va pas bientôt souper. Il faisait le feu, arrachait les pommes de terre, les pelait, en un mot, faisait son devoir. Il se contentait d'un seul plat et ne grognait pas s'il était brûlé.

Il n'avait pas toujours besoin d'une serviette propre ; il se contentait d'une feuille de palmier pour s'essuyer la bouche. Il n'amenait jamais une demi-douzaine d'amis à dîner sans avertir